

Document inscription stage

Section :
Dénomination de l'entreprise :
Dénomination:
Adresse:
C.P.: Localité:
Email de la société:
Directeur de l'entreprise, Chef d'entreprise ou du département * :
Melle/ Me / M* Nom:
Fonction:
Adresse du Lieu de stage (si différent de l'adresse de l'entreprise) :
Maître de stage
Melle/ Me / M* Nom: Prénom:
Tél.: Fax:
Courriel:
Fonction:
Date début de stage : Date fin de stage :
Durée du stage: 100 heures minimum pour les bacheliers 133 heures minimum pour les masters La durée de stage ne peut pas dépasser 3 mois.
Objectifs particuliers du stage en 3 lignes maximum

Date de rentrée introduite auprès du	Date d'encodage par l'éducateur
professeur responsable du stage :	responsable :
Charleroi, le	Charleroi, le
Signature du professeur responsable du stage	Signature de l'éducateur de la section

Avertissement : le stage ne sera effectif qu'à la remise de la convention de stage signée par l'entreprise au secrétariat des études.

^{*} Biffer la mention inutile



Fiche d'évaluation des risques pour les stagiaires (Arrêté royal du 26 août 2010 relatif à la protection des stagiaires))

Institution (Ecole)

Dénomination et adresse précises de l'école :

Boulevard Solvay 31 6000 Charleroi

Stagiaire de moins de 18 ans

Institut Supérieur Industriel de Promotion Sociale

Coordonnées du responsable des stages OBLIGATOIRE :				
Vincenzo BIONDO				
Tél.: 071/531 266 E-mail: vincenzo.biondo@condorcet.be				
Employeur accueillant le stagiaire				
Dénomination et adresse précises du lieu de travail				
Nom et prénom du responsable :				
Fonction:				
Tél.: E-mail:				
Nom du conseiller en prévention : Téléphone :				
Nom et prénom du maître de stage (représentant l'employeur) :				
Fonction:				
Tél.: E-mail:				
Stagiaire:				
Nom: Prénom:				
Adresse:				
Lieu de naissance : Date de naissance :				
N° de registre national (NISS) Obligatoire si pas de nationalité belge le signaler:				
Année: Option d'étude (pas d'anagramme):				
Type de stage (description générale de la fonction):				
Si stage d'observation faire remplir la fiche mais pas de visite médicale à prévoir				
Période(s) de stage: du au				
du au				
du au				
OUI NON	\neg			

1. <u>SECURITE</u>

	OUI	NON	
1.1 Lieux de travail :			
Etablissements de soins (hôpital, maison de repos, maison de repos et soins) Crèches, pouponnières Etablissements d'enseignement : - maternel - primaire, secondaire général, hte école - spécial Etablissements accueillants des personnes handicapées Ateliers, garages, halls de fabrication, Chantiers : - clôturés (sans accès de la circulation automobile) - ouverts à la circulation automobile - lieux particulièrement insalubres (égouts, fossés, etc.) Lieux ou locaux où les travaux réalisés peuvent être la cause de graves incendies ou explosions Bureaux Autres (salons de coiffure, magasins, laboratoires, etc.) A préciser :			
400 . 1 / 1/			
 1.2 Postes de sécurité : Opérateur d'engins de levage (grues, nacelles, ponts roulants, flèches sur camions,) Opérateur d'engins motorisés (tractopelles, engins de génie civil,) Conduite de véhicules : Type de permis (à préciser) : 			
 Conduite de véhicules agricoles ou horticoles (y compris tondeuses autotractées) : 			
1.3 Postes de vigilance :			
 Opérateur d'installations exigeant une surveillance permanente 			
Equipements de travail : Il est considéré que les machines sont conformes à la législation et ne présentent aucun risque particulier. Si cela n'était pas le cas, l'employeur doit joindre en annexe la liste des machines présentant un risque particulier et préciser celui-ci.			
1.4 Pratiques de travail :			
Risques de coupures (manipulation d'outils tranchants) :			
 Risques de chocs, d'écrasement (objets, matériaux ou animaux) 			
Risques de brûlures (ex. travaux de soudage) :			
Risques de projections (de matières, de produits,):			
Risques électriques :			
- En basse tension			
- En haute tension			
Risques de chutes de hauteurs (travaux sur toits, échafaudages, échelles,dans une nacelle,)			
Risques de chutes de plain-pied (sol inégal, glissant,)			
Risques de chutes d'objets			
 Risques infectieux 			
2. CHARGE PSYCHOSOCIALE			
 Travailleur isolé 			
■ Travail de nuit			
■ Travail posté (dit « à pauses »)			
 Travail à un rythme déterminé par une machine ou installation 			
■ En contact avec le public (clientèle,)			

3. PROTECTION DE LA SANTE

	OUI	NON
Présence de poussières d'origine organique (bois, farine,)		
 Présence de poussières métalliques 		
 Présence de fumées de soudage 		
Présence de gaz d'échappements		
 Utilisation produits de traitement et de protection de surfaces (colles, vernis, peintures, 		
solvants,)		
 Manipulation d'hydrocarbures (carburants ; huiles de véhicule, de coupe, de décoffrage,) 		
 Utilisation de produits d'isolation (en laine, mousse,) 		
 Utilisation de produits d'entretien (détergents, eau de Javel,) 		
 Utilisation de gants en latex 		
 Utilisation de médicaments 		
 Utilisation de produits cosmétiques et produits utilisés en coiffure (teintures, décoloration, 		
laques,)		
Utilisation de produits chimiquesExposition à des agents biologiques		
- piqûre possible		
- contact possible ou manipulation de produits biologiques (selles, urines, salive, sang,)		
- contact possible avec des eaux usées		
 Travaux à proximité de zones de pulvérisation de produits phyto (insecticides, fongicides, 		
herbicides,)		
 Contact avec denrées alimentaires 		
 Contact avec des tiers 		
- petite enfance (- de 6 ans)		
- personnes handicapées		
- personnes âgées		
- personnes défavorisées		
4 EDCONOMIE		
4. ERGONOMIE		
■ Travail sur écran :		
Si oui : - +de 2h en continu		
- +de 4h en discontinu		
 Manutention manuelle de charges : levage fréquent de charges lourdes (+ de 20 kg) 		
 Manutention de personnes 		
Posture inconfortable (station debout prolongée,)		
Gestes répétitifs		
 Utilisation d'outils vibrants (marteau-pic, boulonneuse,) 		l H
5. HYGIENE INDUSTRIELLE		
 Exposition à des bruits intenses (sup. à 80 dB) 	П	П
 Exposition à des vibrations mécaniques (membres supérieurs ou colonne) 		
Exposition à des radiations ionisantes (radioactivité)		
 Exposition à des radiations non ionisantes : 		
- Ultra- violets		
- Infrarouges		
- Ondes radio, micro-ondes, lasers - Utilisation d'air comprimé		
 Utilisation d'air comprimé Exposition à des chaleurs excessives (de fours, d'installations diverses,) 		
Exposition au froid excessif (de chambres froides, d'installations diverses)		
Exposition aux intempéries		
- Exposition aux intempenes		
Exposition aux entemperies Exposition aux courants d'air		



CONSEILS DE PROTECTION INDIVIDUELLE.

Veiller à fournir au stagiaire les informations concernant l'évacuation du bâtiment en cas d'incendie (chemin
d'évacuation, point de rassemblement,)

Les personnes déclarent avoir pris connaissance de ces informations.

Nom, prénom et signature.

Maître de stage	Elève stagiaire	Parents (élève mineur)